

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 35 (1906)

Heft: 3

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

n'a ménagé ni ses facultés, ni son temps, ni sa santé pour l'éducation et l'instruction du peuple. Les instituteurs n'ont pas toujours correspondu à tant de dévouement. M. Dessarzin termine en disant : « Le Haut Conseil d'Etat vous a appelé aux fonctions d'inspecteur des apprentissages. Lorsque, depuis Fribourg vous jetterez un regard sur les montagnes de la Gruyère, souvenez-vous que là-bas, au pied des monts, des cœurs battront pour vous. Gardez-leur, vous aussi, à tous ceux qui ont travaillé avec vous, gardez-leur une place dans votre cœur. Comme faible marque de notre reconnaissance, acceptez un petit souvenir du corps enseignant du V^{me} arrondissement. » (Applaudissements.)

M. Oberson remercie M. Dessarzin et nous dit combien il est ému en ce jour. Je croyais, dit-il, rester longtemps au milieu de vous, mais la divine Providence l'a voulu autrement. Cette séparation m'est pénible. Je m'étais attaché à mes fonctions, j'aimais ce beau district de la Gruyère et voilà que brusquement je dois tout quitter. Si quelques progrès ont été réalisés, c'est parce que j'ai trouvé un corps enseignant dévoué. Je rend un hommage public à ces vieux maîtres qui se sont mis résolument à l'étude des nouvelles méthodes. Je remercie la Direction de l'Instruction publique, M. le préfet, le clergé, qui m'ont aidé dans mes difficiles fonctions. Je rends hommage à votre bonne volonté, chers instituteurs. J'avais une grande confiance dans les maîtres du V^{me} arrondissement. Si la séparation est pénible, j'ai au moins une consolation, c'est de savoir que vous aurez en M. Currat un inspecteur capable de continuer ce que j'ai commencé et de le perfectionner. Donc, travaillez avec lui comme vous l'avez fait jusqu'à présent et reportez sur lui le dévouement et la confiance que vous m'avez témoignés. Je me souviendrai toujours des beaux jours passés en pays de Gruyère. (Vifs applaudissements.)

L'auditoire ému se lève et entonne un « Qu'il vive ! » partant véritablement du cœur.

Les toasts de M. Ody et de M. le révérend curé Alex sont vigoureusement acclamés.

M. Pasquier, instituteur à Gruyères, qui remplit avec beaucoup de tact les fonctions de major de table, souhaite la bienvenue à M. Currat, inspecteur, au nom du personnel enseignant du district ; il promet au nom de tous obéissance et dévouement.

M. Currat termine la série des discours en adressant quelques paroles au corps enseignant. Il fait appel à la bonne volonté de chacun et il a confiance dans l'avenir.

Les participants garderont longtemps le souvenir de cette journée à la fois instructive et émouvante.

J. BARBEY, *secrétaire.*

BIBLIOGRAPHIE

Un bon livre pour les instituteurs. — Messieurs les membres du corps enseignant se demandent parfois où trouver un bon livre, clair, intéressant, pratique, qui soit pour eux un guide et un aide dans l'enseignement de la Bible. En général les ouvrages de ce genre

sont trop volumineux et trop purement scientifiques pour pouvoir être utilisés dans les écoles primaires. Ce serait donc une bonne fortune si l'on avait sous la main un petit ouvrage où l'on pût puiser tous les renseignements élémentaires désirables concernant l'histoire et la géographie de la Palestine. Eh bien, cette bonne fortune est toute trouvée. Un gracieux petit livre vient de paraître qui, à ce point de vue, rendra les plus grands services à nos instituteurs. Il est dû à la plume d'un prêtre, ami dévoué de l'enseignement : *M. l'abbé Charrière, rév. doyen de Surpierre.*

Chaque maître voudra acquérir cet ouvrage intitulé : *Pèlerinage en Terre Sainte*, qui est en vente à l'imprimerie catholique de Fribourg, au prix de 1 fr. 50.

Le parfum de piété qui s'échappe de ces pages n'effarouchera personne : c'est un attrait de plus et les détails historiques et scientifiques n'y perdent rien. La Judée et la Galilée, c'est-à-dire le cadre naturel de la vie du Christ et de l'histoire d'Israël passe ici sous nos yeux, et rien n'est plus captivant, surtout pour l'enfance chrétienne.

Ce petit livre est donc une précieuse ressource pour l'enseignement religieux dans les écoles. Il trouvera bon accueil auprès des maîtres qui ont à cœur de bien donner leurs leçons d'Ecriture Sainte et de catéchisme.

N.

Chronique scolaire

Fribourg. — M. Louis Volery d'Estavayer, décédé dernièrement à Genève, a disposé d'une somme de 2000 fr. en faveur de l'Ecole ménagère d'Estavayer-le-Lac. Le testateur n'ayant dicté aucune condition, le Conseil d'Etat a décidé que le capital de 2000 fr. sera versé au fonds d'école de la commune d'Estavayer avec charge, pour ce fonds, de remettre chaque année à la disposition du Comité de l'Ecole ménagère une somme de 70 fr.

Nomination. — S. G. Mgr Deruaz a nommé M. l'abbé Villet professeur à l'Ecole latine de Châtel-St-Denis, en remplacement du regretté défunt M. Chillier.

Conférence inspectoriale. — Jeudi 28 janvier, le corps inspectoral, y compris M^{mes} les inspectrices Daguet et Gremaud, était réuni en conférence à l'Ecole normale de Hauterive, sous la présidence de M. Python, l'honorable directeur de l'Instruction publique. M. Oberson, inspecteur cantonal des apprentissages, et M. Gremaud, secrétaire de l'Instruction publique, étaient également présents. M. l'abbé Dessibourg, directeur, et le corps enseignant de l'Ecole ont participé à cette laborieuse séance, qui aura pour effet d'établir des rapports plus suivis entre les inspecteurs et le corps enseignant normal. De là, naîtra nécessairement une entente utile entre les hommes d'école qui ont pour mission de donner les théories indispensables.